canton de vaud
LIBERTÉ ET PATRIE

La Gazette

Journal de la fonction publique

P.P.
1014 Lausanne

N° 183
7 mars 2007
Mensuel

ACTUEL

Bernard Descrauzat, directeur général des Hospices, annonce sa retraite.

Cyril Favre, nouveau géomètre cantonal.

Bernard Fibicher, nouveau directeur du Musée cantonal des Beaux-Arts. **2**

PRATIQUE

Rendez-vous avec la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud: la pension du conjoint survivant en question. **3**

ACTUEL

L'architecte cantonal explique l'exemplarité du Centre d'entretien des routes nationales de Bursins qui a reçu une troisième distinction. **7**

MON PC

Les pannes informatiques: pourquoi et comment réagir. **11**

MODERNISATION

Le Service pénitentaire économise en rationnalisant la gestion des cuisines et en changeant les uniformes. **12**

VIOLON D'INGRES

Julien Niquille, arbitre de matchs de hockey sur glace. **15**

MEMENTO

Visions du déluge: naufragés de la peinture au Musée des Beaux-Arts. **16**

La couleur du nouvel intranet

Cette *Gazette* est colorée d'orange, pour fêter la naissance du nouvel intranet de l'Etat.

Le site internet, dont la construction a commencé l'année dernière, se divise en un monde vert, organisé selon la logique institutionnelle, et un monde bleu, destiné au grand public, organisé en fonction d'une logique thématique. Le monde orange, qui s'ouvre aujourd'hui, est réservé aux collaborateurs de l'Etat. C'est l'intranet. Le public n'a y pas accès. Pour y entrer, il faut disposer d'un ordinateur relié au réseau cantonal.

Le nouvel intranet a pratiquement la même apparence et dispose des mêmes fonctionnalités que le site internet. C'est dire que les contributeurs formés dans les différents services pour alimenter et mettre à jour leur site internet pourront aussi, de la même manière et avec le même outil, créer, alimenter et mettre à jour leur site intranet.

L'intranet doit permettre à chaque collaborateur de trouver les informations, les documents, les formulaires, voire les logiciels dont il a besoin dans le cadre de son emploi. C'était déjà la fonction de l'ancien intranet. Le nouveau reprend et met à jour, sous la bannière orange, le contenu de l'ancien, en organisant la navigation de manière aussi conviviale que possible.

Mais la vraie nouveauté de l'intranet orange réside surtout dans les perspectives qu'il ouvre. Chaque département, chaque service pourra y créer son propre journal virtuel interne, et, par exemple, offrir à ses collaborateurs la possibilité d'y intervenir directement.

pages 3 à 6

Les anges gardiens de la cathédrale de Lausanne

Ils sont une quinzaine aujourd'hui. Ils ont été des centaines par le passé. Les anges gardiens de Notre-Dame de Lausanne – tailleurs de pierre, restaurateurs, archéologues, vitriers, architectes, menuisiers – qui inlassablement, dans un esprit interdisciplinaire, mettent leurs connaissances aux profits d'une belle géante aux pieds fragiles. Construite dans le grès le plus tendre, la cathédrale s'émiette au fil du vent, se fend au fil des tensions, se casse sous la pluie.

Redécouvrez-la au sortir de son dernier chantier!

pages 8 à 10

Ange du portail peint de la cathédrale de Lausanne (1235). Unique par son état de conservation, la statuaire polychrome du portail peint sera à nouveau visible cet été, après un chantier de 30 ans. «Une boîte vitrée» la protège désormais des méfaits de la météo: humidité, rayonnement solaire,...

Nouveau géomètre cantonal

Cyril Favre *(photo)* est, depuis le 1er février dernier, le nouveau géomètre cantonal. A ce titre, il dirige l'Office de l'information sur le territoire (OIT).

Le poste de géomètre cantonal était vacant depuis le 1er octobre 2006, date du départ de la cheffe de service consécutif à la transformation du Service de l'information sur le territoire en office rattaché au Secrétariat général du Département des infrastructures.

Sous la direction du secrétaire général, une analyse en profondeur a été conduite pour redéfinir, en fonction des missions légales de l'office, l'organisation et les compétences-clés nécessaires pour compléter les effectifs. C'est dans ce contexte qu'ont été mis au concours plusieurs postes dont celui de géomètre cantonal, chef de l'OIT.

Diplômé de l'EPFL en 1997, M. Favre a obtenu son titre d'ingénieur géomètre breveté en 2002. Il a débuté sa carrière en tant que collaborateur scientifique à l'EPF de Zurich, puis l'a poursuivie comme ingénieur géomètre et géomètre officiel dans plusieurs bureaux privés.

Cyril Favre entre en fonctions avec la mission de replanifier et conduire l'achèvement de la mensuration officielle et de poursuivre les développements dans le domaine de l'information sur le territoire.

Plusieurs postes d'ingénieur au sein de l'OIT sont encore vacants et seront mis au concours à brève échéance.

canton de vaud

La Gazette
Journal de la fonction publique vaudoise

Editeur: Etat de Vaud.
Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.
Rédaction: Joël Christin, Annika Gil.
Ligne graphique: Fabio Favini.
Impression: Presses centrales Lausanne.
Correspondance à adresser à *La Gazette*, place du Château 6, 1014 Lausanne.
Téléphone: 021/ 316 05 15
Fax: 021/ 316 40 52
E-mail: info.gazette@vd.ch

Hospices: retraite de Bernard Decrauzat

Bernard Decrauzat, directeur général des Hospices-CHUV, qui atteindra l'âge de la retraite l'année prochaine, a donné sa démission pour le 30 juin 2008.

Le Conseil d'Etat exprime toute sa gratitude et sa reconnaissance à Bernard Decrauzat pour les nombreuses missions qu'il a menées à bien depuis 1991 au sein du Département de la santé et de l'action sociale, en qualité de directeur du CHUV, de secrétaire général du département et de directeur général des Hospices-CHUV. Sa large expérience des questions hospitalières et sa sensibilité tant aux aspects professionnels et humains qu'à une gestion rigoureuse ont constitué de précieux atouts pour l'Etat et les missions de soins, de formation et de recherche du CHUV. Les mandats exercés par M. Decrauzat lui ont permis d'être actif sur le plan suisse et de participer étroitement aux projets intercantonaux et cantonaux. Il a encouragé la collaboration avec l'UNIL, la Faculté de biologie et de médecine, l'EPFL et les différents partenaires de l'hôpital.

Succession et gouvernance unique

La succession de M. Decrauzat s'inscrit dans la perspective d'une gouvernance unique des aspects hospitaliers (soins) et académiques (formation et recherche) des activités des Hospices-CHUV. Le 10 janvier dernier, le Conseil d'Etat a accepté le rapport préliminaire sur ce projet, lequel prévoit notamment que cette gouvernance unique est assurée par une présidente ou un président issu du milieu académique.

Afin de favoriser la mise en œuvre de ce projet, dont le Conseil d'Etat a accepté le principe, le profil de direction recherché correspond de préférence à celui de médecin au bénéfice d'un rang professoral. Indépendamment du projet de gouvernance unique, ce profil est conforme aux enjeux et aux problèmes à prédominance médicale d'un hôpital universitaire. L'ouverture du poste au concours devrait aboutir à une nomination courant juin 2007. La délégation du Conseil d'Etat aux affaires hospitalo-universitaires fonctionnera comme commission de sélection des candidates et candidats.

La désignation d'une directrice ou d'un directeur général ayant rang professoral ne remet pas en cause les fonctions existantes de directrice des soins et de directeur médical des Hospices-CHUV. Suite au départ à la retraite, le 31 août 2007, du professeur Pierre De Grandi, actuel directeur médical, le cahier des charges de cette fonction sera cependant revu et le poste repourvu en accord avec la nouvelle direction générale.

Nouveau directeur du Musée cantonal des Beaux-Arts

Dès le 1er juin prochain Bernard Fibicher, actuel conservateur au Musée des beaux-arts de Berne, prendra la direction du Musée cantonal des beaux-arts. Outre la direction et l'animation du musée actuel, il assumera également la préparation du futur musée, prévu à Bellerive.

Marié et père de deux filles, trilingue, habitant Bienne, Bernard Fibicher a prévu de s'installer dans le canton de Vaud. Né en 1957 à Sion, Bernard Fibicher a obtenu une licence ès lettres à l'Université de Berne en 1982. Conservateur du Musée cantonal des beaux-arts à Sion jusqu'en 1995, il se consacre parallèlement à sa thèse de doctorat dont le thème est le sommeil dans l'art du XIXe siècle. La Confédération, lui confie, entre 1989 et 1991, le mandat concernant *La fête des quatre cultures* organisée dans le cadre du 700ème anniversaire de la Confédération. En 1994, il noue ses premiers contacts avec la Chine, dans le cadre d'un projet d'échange cofinancé par Pro Helvetia.

KEYSTONE

Après un passage de deux ans (1995-1997) au Kunsthaus de Zurich en qualité de conservateur du Cabinet des estampes et de la collection photos et vidéos, il est nommé au poste de Directeur de la Kunsthalle de Berne en septembre 1997. Bernard Fibicher est ensuite engagé comme curateur invité au Musée des beaux-arts de Berne en janvier 2005 pour l'exposition Mahjong: art contemporain chinois de la collection Sigg, ainsi que comme chef de projet pour l'élaboration d'une annexe au Musée des beaux-arts. En décembre 2005 il est nommé au poste de conservateur d'art contemporain. Il obtient en outre en mars 2005 un *Executive Master of Nonprofit Management*.

PRATIQUE

Votre prévoyance, vos questions

Quelle pension pour le conjoint survivant?

Chaque mois, la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV) répond à vos questions d'assurés.

«En tant qu'assuré de la CPEV, mon conjoint aurait-il droit à une pension si je venais à décéder?»

A la CPEV en effet, le conjoint d'un assuré est couvert en cas de décès. Cette couverture est liée cependant à certaines conditions. Ainsi, le conjoint survivant touche une pension mensuelle s'il a un ou plusieurs enfants à charge, ou s'il a au moins 45 ans révolus, ou s'il est invalide à raison d'un quart au moins de la rente AI.

La pension servie au conjoint survivant s'élève aux 60 % de la pension que l'assuré aurait touché à l'âge terme de 62 ans. Un calcul est donc effectué sur les années potentielles d'affiliation de l'assuré, et non pas sur le nombre d'années effectivement cotisées jusqu'au décès. A noter que la pension est versée jusqu'au décès du bénéficiaire, ou jusqu'à son remariage.

Allocation unique

Que se passe-t-il si le conjoint survivant ne remplit pas les conditions évoquées ci-dessus? Par exemple, s'il est âgé de 40 ans et n'a pas d'enfant à charge?

Une allocation unique est prévue dans ce type de cas. Elle s'élève à quatre fois la pension annuelle de conjoint si ce dernier a moins de 35 ans lors du veuvage, au quintuple si le conjoint a entre 35 ans et 40 ans et au sextuple s'il a plus de 40 ans.

La question de la pension en cas de décès sera à nouveau abordée lors de nos prochains rendez-vous, sous l'angle cette fois du concubin et des orphelins.

Suivez l'actualité de votre caisse sur le site www.cpev.ch.

Faites part de vos questions et réactions à l'adresse info.gazette@vd.ch.

ACTUEL

Services pratiques sur le site de l'ordre judiciaire

Vous souhaitez déposer une plainte pénale ou obtenir un extrait de votre casier judiciaire, vous avez une question liée à une procédure de poursuite ou en relation avec votre mandat de tuteur / curateur, vous cherchez l'autorité judiciaire compétente… le site internet **www.vd.ch/justice** répond à vos questions.

L'ordre judiciaire vaudois est en ligne depuis 2004. Il a toutefois profité d'une intégration au site de l'Etat de Vaud, avec le logiciel open source Typo 3, pour remanier entièrement son site internet et créer une vingtaine de rubriques pratiques dans la thématique «justice», à l'adresse www.vd.ch/justice.

Les réponses aux questions fréquentes s'ajoutent aux autres services que l'on peut trouver en ligne, tels que des formules, des bases de données ou des guides. Ces nouvelles prestations permettent de répondre à des demandes croissantes du public. Les pages thématiques seront progressivement complétées en fonction des besoins et des possibilités techniques.

Parallèlement à la mise en ligne d'un nouveau site internet, l'ordre judiciaire a misé sur d'autres moyens pour aller au-devant des demandes de citoyens. Un bureau d'aide et de conseils aux tuteurs et curateurs privés existe notamment depuis 2003. Il informe sur les démarches à entreprendre lors d'une nomination. Un bureau cantonal de médiation en matière d'administration judiciaire a également ouvert ses portes à titre expérimental en août 2003.

Nouveau directeur des Etablissements de la Plaine de l'Orbe

Le Conseil d'Etat a nommé Sébastien Aeby au poste de directeur des Etablissements de la Plaine de l'Orbe en remplacement de Catherine Martin, nommée cheffe du Service pénitentiaire le 1er décembre 2006.

Sébastien Aeby a été engagé au Service pénitentiaire en août 2001, en tant que directeur adjoint des maisons d'arrêts et préventive. En 2004, Sébastien Aeby a été nommé directeur de la prison de la Croisée. Durant l'année 2005, il a également assuré l'intérim à la tête de la prison de La Tuilière.

EDITORIAL

Votre intranet

L'intranet de l'Etat est pareil à un site internet. Celui que nous inaugurons aujourd'hui avec cette Gazette à ses couleurs ressemble comme un frère à l'internet avec lequel nous nous familiarisons depuis près d'un an. Le graphisme est semblable, les fonctionnalités et les limites aussi. Il a été conçu pour le même logiciel open source, Typo3. Il pourra être alimenté et actualisé par les contributeurs qui ont été formés dans les départements et dans les services pour mettre à jour les pages internet dont ils sont responsables. Techniquement, rien de vraiment nouveau. La seule différence entre le site internet et l'intranet, c'est que le premier est ouvert au grand public alors que le second est réservé aux collaborateurs de l'Etat.

Quoi de neuf, par rapport à l'ancien intranet, où l'on trouvait déjà une foule d'informations utiles sur la politique du personnel, les dates des jours fériés, des formulaires IMAC, la directive sur l'interdiction de fumer, et même des fichiers téléchargeables contenant le nouveau logo de l'Etat? A vous de le découvrir dès ce jour. Le parti pris de sobriété qui a guidé les choix graphiques du site internet, règne aussi sur l'intranet. Nous avons cherché à le rendre aussi clair et pratique que possible. La matière y est rangée par thèmes, répartis dans une table pareille à celle qui oriente la navigation thématique du site internet. Nous avons également profité de la migration pour faire le ménage, car l'ancien intranet contenait beaucoup d'informations obsolètes.

Mais l'essentiel est ailleurs. La principale nouveauté de l'intranet construit avec Typo3 réside dans la possibilité offerte à chaque unité administrative d'y créer ses pages de communication interne. A l'abri d'un mot de passe si nécessaire, on pourra y ranger des procès-verbaux, présenter les nouveaux collaborateurs, mettre à la disposition de chacun les documents et les formulaires spécifiques du service, organiser des colloques ou des forums internes. Et l'on assistera, comme pour l'internet, au développement d'instruments de cyberadministration qui permettront de simplifier les procédures, de réduire le gaspillage de papier, et peut-être même de diminuer le nombre ou la durée des séances internes. Votre intranet sera, pour l'essentiel, ce que vous en ferez.

Laurent Rebeaud

Voici le nouvel intranet

L'intranet de l'Etat recréé avec Typo3. Il offrira les mêmes prestations que l'ancien, avec une navigation facilitée et des mises à jour plus fréquentes. Mais surtout, il pourra servir d'instrument de communication interne aux départements et aux services.

La «migration» de l'intranet dans Typo3 est d'abord une bonne occasion pour faire le ménage dans l'ensemble des informations et des documents mis à la disposition des collaborateurs de l'Etat. C'est ainsi que toutes les pages concernant la politique du personnel ont été revues, corrigées et mises à jour par le SPEV. Le «Guide pratique de la communication», qui datait d'avant l'irruption de l'internet dans notre vie quotidienne, a été complètement remanié. Le Druide, recueil des principales directives internes de l'Etat, ne sera plus disponible que sous forme électronique, sur l'intranet, où il sera mis à jour au fur et à mesure des changements décidés par le Conseil d'Etat.

L'intranet participera pleinement à la réduction du volume de papier imprimé qui circule au sein de l'administration. L'annuaire de l'Etat n'existe plus que sous forme électronique. Cette année, on renoncera même à imprimer le rapport annuel du Conseil d'Etat. Ces documents seront accessibles sur le site internet, avec les adaptations nécessaires pour qu'ils soient agréables à consulter à l'écran, et que chacun puisse imprimer les pages qu'il veut annoter ou ranger dans un dossier en vue d'une séance. Selon la même logique, il sera possible de diffuser des notes, des propositions, des rapports, des questionnaires, des formulaires, des documents de tout format et de toute nature via l'intranet.

Un intranet à la page

Le passage de l'intranet dans Typo3 représente un saut qualitatif qui ne se mesure pas seulement en termes d'ergonomie, d'esthétique ou d'économie de papier. La souplesse de l'outil autorise des mises à jour légères et rapides qui n'étaient guère pensables avec l'ancien système.

Comme pour le site internet, les départements et les services pourront modifier eux-mêmes les pages dont ils sont responsables, sans avoir besoin de mobiliser un informaticien ou d'attendre que les spécialistes requis soient disponibles. Ainsi, par exemple, le Service du personnel pourra adapter lui-même la liste des jours fériés, les dates de versement des salaires ou les montants des allocations pour perte de gain le jour même où des décisions seront prises dans l'un ou l'autre de ces domaines.

Pour les pages qui relèvent du BIC (notamment la première page et le domaine de la communication), les demandes de modification pourront suivre la voie la plus simple et la plus directe : un courriel ou un coup de fil suffiront à transmettre les données à modifier. La modification – sous réserve des cas complexes – pourra être exécutée immédiatement.

Un intranet interactif

Naturellement, l'outil ne fait pas tout. La clarté des textes, la facilité de navigation, la pertinence des informations publiées sur l'intranet dépendront toujours de la disponibilité et des compétences des personnes qui l'alimentent. Et comme personne n'est parfait, l'intranet inauguré aujourd'hui est imparfait autant qu'incomplet. Mais il est éminemment perfectible. Afin qu'il réponde le mieux possible aux divers besoins des collaborateurs de l'Etat, il comporte une «boîte à suggestions». C'est un simple formulaire de courrier électronique par lequel chaque collaboratrice et chaque collaborateur pourra faire ses remarques, proposer des améliorations, se plaindre de n'avoir pas trouvé une information essentielle, poser des questions techniques. Dans la mesure où le nouvel intranet est appelé à devenir un vecteur essentiel de la communication interne, le BIC sera particulièrement attentif aux messages qui lui seront adressés par ce canal afin d'améliorer en permanence la qualité et l'accessibilité des informations.

Un intranet évolutif

Enfin, et plus encore que le site internet, l'intranet est appelé à évoluer constamment, afin de répondre le mieux possible à une demande changeante elle-même constamment.

L'un des facteurs d'évolution de la demande sera probablement le besoin de communication interne des départements, des services, voire d'unités administratives ou de projets de durée limitée. A cet égard, tout est ouvert.

N'importe quel service peut créer, dans l'intranet de l'Etat, un véritable journal interne présentant les nouveaux collaborateurs et saluant ceux qui prennent leur retraite, publiant au jour le jour les menus de la cafétéria ou le nombre de places disponibles à la garderie. L'intranet pourra également être utilisé par la hiérarchie pour diffuser des consignes ou pour sonder l'opinion du personnel. Et si l'intranet contient des données sensibles qui ne doivent pas pouvoir être vues tous les collaborateurs, il sera possible de créer des domaines réservés à des listes de personnes déterminées et protégés par des mots de passe.

LR

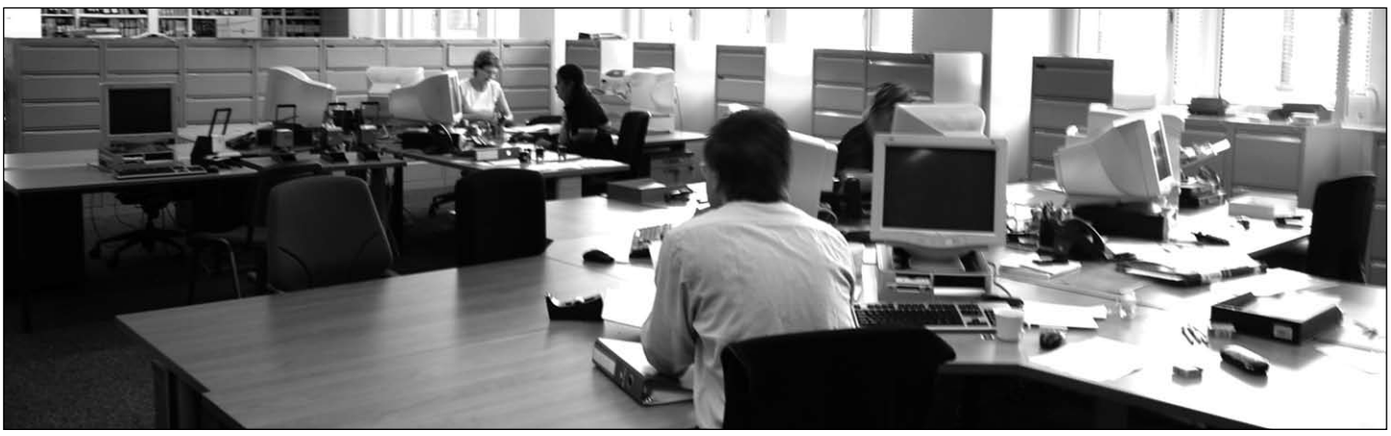

JOEL CHRISTIN

Trouver l'intranet

L'intranet de trouve diretement à l'adresse *www.vd.ch/intranet*. On peut également y accéder à partir de la page d'accueil du site internet, en cliquant sur «Intranet», sous «ACCES», en bas à gauche.

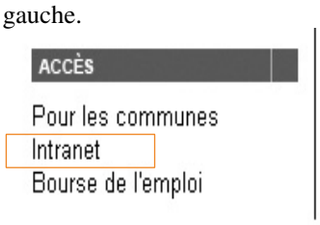

Politique du personnel

Toutes les données relatives à la politique du personnel se trouvent dans le domaine «Personnel». On y trouve notamment la loi sur le personnel, son règlement d'application et toutes les modalités à connaître en cas de maladie, de congé, d'heures supplémentaires, etc.

Ce domaine est placé sous la responsabilité du Service du personnel.

Apprentissage

Ce domaine est particulièrement dédié aux apprentis et apprenties de l'Etat de Vaud, qui y trouveront tous les renseignements utiles pour leur formation. Il pourrait aussi devenir un lieu où ces derniers échangent leurs expériences.

Ce domaine est placé sous la responsabilité du Service du personnel.

Communication

C'est ici qu'on trouvera le nouveau Guide pratique de la communication, avec les fichiers types pour les plan de communication, les communiqués de presse. On y trouvera aussi les chartes graphiques de l'Etat et le logo officiel téléchargeable.

Ce domaine est placé sous la responsabilité du BIC.

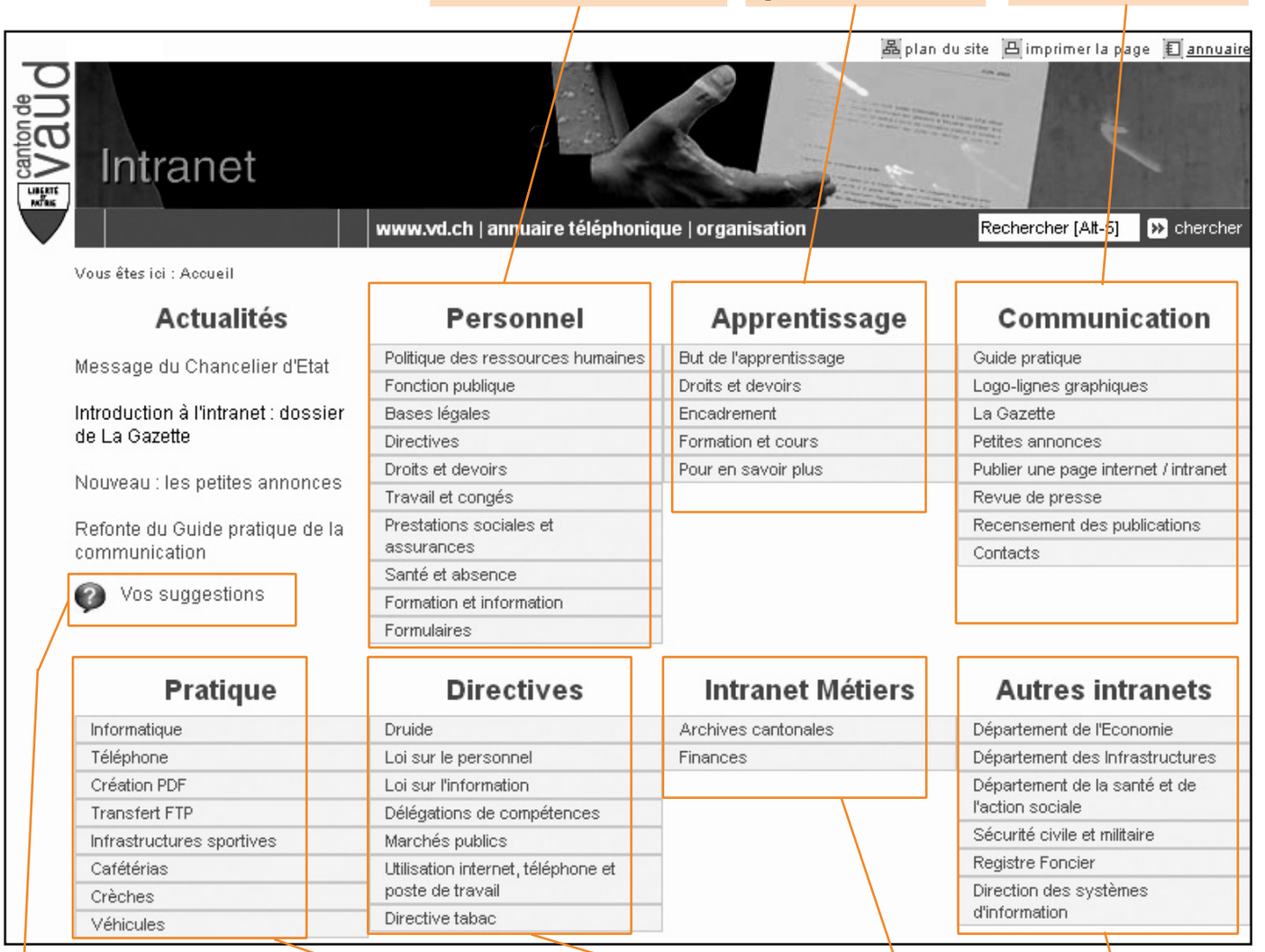

Vos suggestions

Ce lien donne accès à un petit questionnaire où chacun pourra formuler son appréciation et apporter ses suggestions sur le nouvel intranet.

Pratique

Tout vos problèmes de matériel de bureau, d'informatique, de télécommunications, de logistique, devraient trouver ici les pistes menant à la solution.

Directives

Ce domaine donne accès à l'ensemble des textes de référence pour l'activité des collaborateurs de l'Etat (lois, directives, règlement).

Métiers

Ce domaine est réservé aux dossiers et aux applications transversales.

Autres...

Ici seront logés, au fur et à mesure de leur création, les intranets des départements et des services. Le BIC est prêt à vous donner un coup de main au démarrage...

Communication

Le nouveau Guide pratique est en ligne

Le «Guide pratique de la communication» datait de 1996 et n'était plus guère utilisé. Sous plusieurs aspects, en effet, il était franchement dépassé. 1996, c'est l'année où le Conseil d'Etat a décidé d'adopter le principe de la transparence pour sa propre politique de communication. Depuis lors, trois éléments majeurs ont modifié le cadre de la communication officielle: l'adoption par le Grand Conseil de la loi sur l'information, l'adoption par le Conseil d'Etat de son concept de communication, et la montée en puissance de l'internet comme vecteur de l'information. Une refonte complète était nécessaire.

Le nouveau Guide pratique est disponible sur l'intranet. Il est destiné principalement aux cadres de l'administration, notamment aux chefs de service et aux chefs de projet, pour les aider à traduire en actions concrètes le «réflexe communication» qu'il doivent exercer - ou acquérir - dans la conduite des projets dont ils sont responsables. Il doit également soutenir l'action des délégués départementaux à la communication en fixant les règles générales, les normes et les procédures qui règlent la politique de communication de l'Etat.

Le Guide pratique nouveau est structuré comme l'ancien, avec une partie générale décrivant le cadre légal, les grandes lignes du concept de communication du Conseil d'Etat et les principes généraux du plan de communication. Suivent une série d'indications et de conseils directement applicables, sur la manière de structurer un plan de communication, les règles applicables à la rédaction d'un communiqué de presse ou la marche à suivre pour insérer dans la base Antilope le résumé d'une décision à publier sur l'internet.

Le nouveau Guide pratique de la communication ne sera pas diffusé sous forme de brochure. Il pourra être «feuilleté» sur l'intranet à partir du menu ou de la table des matières. Chaque section est conçue de manière autonome, ce qui permet à l'utilisateur d'aller directement aux renseignements dont il a besoin sans avoir nécessairement lu les chapitres précédents. Celles et ceux qui tiennent à l'avoir sous forme de volume dans leur bibliothèque pourront l'imprimer, au risque d'avoir, quelques mois plus tard, un document dépassé... *– LR*

Les petites annonces dans *La Gazette* et sur intranet

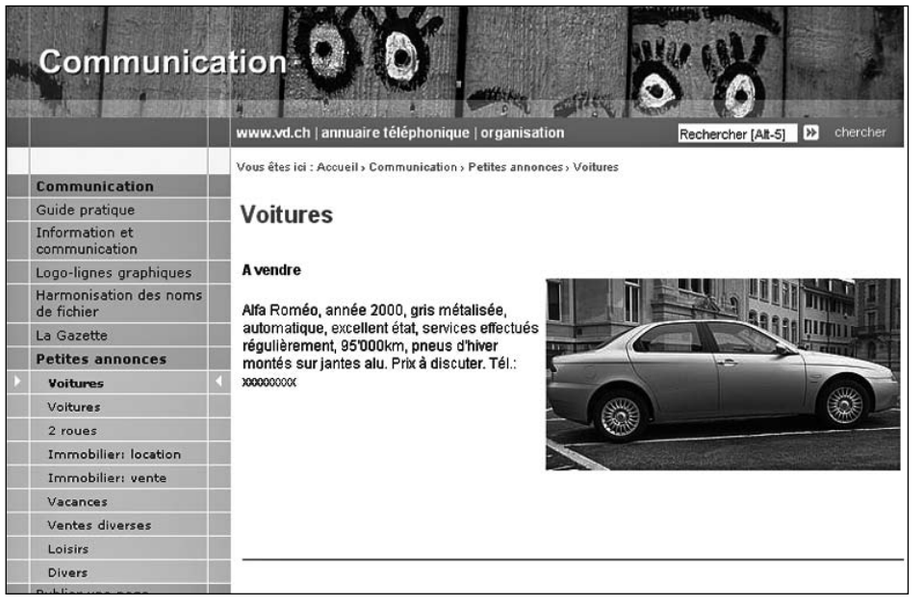

Les petites annonces publiées dans *La Gazette* sont toujours plus nombreuses et répondent à un besoin croissant des lecteurs. Afin de donner plus d'audience à cette rubrique, les petites annonces seront dorénavant également publiées sur intranet sous l'en-tête *Communication*. Elles sont ensuite classées en fonction de leur genre (immobilier, voiture, deux-roues, vacances...)

Premier net avantage: les petites annonces demeurent ainsi visibles plus longtemps puisqu'elles sont mises en ligne aussitôt leur reception à l'adresse suivante: **info.gazette@vd.ch** et ne sont retirées que lors de la publication du prochain numéro de *La Gazette*. Les petites annonces du présent numéro sont d'ailleurs déjà en ligne.

Deuxième avantage: les textes publiés sur intranet peuvent être accompagnés d'une photo (basse définition, 72 dpi).

Enfin, une rubrique «culture et loisirs» y a été ouverte afin de vous permettre d'y annoncer les concerts, les expositions, les manifestations auxquels vous participez.

Attention, vos adresses e-mail doivent être conformes d'ici fin mars

En mars 2006, les adresses e-mail de l'administration vaudoise ont été transformées pour leur donner la forme …**@vd.ch**, au lieu de …**@nomduservice.vd.ch**. Les services ont toutefois gardé la possibilité de personnaliser leur adresse internet (url): **www.vd.ch/nomdeservice**. Cette manière de faire permet d'entrer en contact avec un collaborateur de l'Etat de Vaud même si l'on ne sait pas dans quel service ou unité il travaille. Les anciennes formes d'adresses ont été reconnues pendant une année mais à partir de fin mars de cette année ce ne sera plus le cas.

Aujourd'hui encore, à un peu plus d'un mois de l'échéance, bon nombre de messages électroniques entrants sont encore acheminés avec l'ancienne forme d'adresse. La Direction des systèmes informatiques (DSI) rappelle donc à tous les utilisateurs de bien vérifier le bon intitulé des messages provenant de l'extérieur afin d'éviter d'ultérieurs malentendus.

Lorsqu'une adresse est fausse, il faut aussitôt prier le correspondant de prendre note de la nouvelle adresse.

Ne pas oublier non plus de vérifier l'exactitude des adresses e-mail sur les supports de communication: signatures des messages électroniques, cartes de visite, en-têtes de lettre, etc... Ainsi que de veiller, en commandant de nouvelles fournitures en papeterie, que l'intitulé est correct.

DR

Intégration harmonieuse entre le lac et les vignes de la Côte du centre de Bursins dont la nouvelle distinction récompense l'Etat de Vaud (Jacques-Victor Pitteloup, chef de projet au SIPAL, maître d'ouvrage) ainsi que l'atelier d'architecture niv-o, l'ingénieur civil Martial Chabloz, le bureau d'ingénieurs Keller et Burnier et le bureau Mab-Ingénerie en électricité.

Troisième distinction pour le centre d'entretien des routes nationales de Bursins

La reconstruction du centre d'entretien des routes nationales de Bursins figure au palmarès de la distinction «Regards – Umsicht – Sguardi» de la Société des ingénieurs et architectes (SIA) récompensant des travaux tournés vers l'avenir. Donc favorables au développement durable.

Sur les 59 dossiers reçus, le jury de la distinction *Regards – Umsicht – Sguardi* a attribué sept distinctions, un prix spécial et deux reconnaissances dont une est revenue au centre de Bursins. C'est le troisième trophée pour ce chantier exemplaire de l'Etat du point de vue du développement durable, après la distinction *eco-bau* décernée en septembre 2005, qui récompense un mode de construction sain et écologique et le label MINERGIE-ECO®, remis en juin 2006, pour la faible consommation d'énergie et le respect de l'environnement.

En précurseur romand, l'architecte cantonal Eric Perrette, a su convaincre d'inscrire le développement durable dès le début du projet dans les critères d'appréciation du concours d'architecture. Il explique les raisons de ce succès.

Que vous inspire cette nouvelle distinction?

La reconnaissance de nos efforts, la mise en évidence de l'exemplarité de ce projet, le fait que le développement durable ne représente pas un simple slogan.

Si aujourd'hui, dans les grandes manœuvres contre les catastrophes climatiques annoncées, le centre de Bursins satisfait aux exigences de tous ces nouveaux labels, distinctions et reconnaissances, cela confirme, pour moi, la justesse de la démarche développement durable que j'ai lancée, en précurseur comme vous le dites, à l'automne 1999, lors de mon entrée en fonction à l'Etat de Vaud. Cela confirme aussi le bien-fondé de notre «politique» de mise en concurrence par le biais des concours d'architecture qui permet d'exiger un projet exemplaire sur le plan du développement durable, mariant simplicité conceptuelle et économies d'énergie, pour tendre vers l'autonomie énergétique, tout en contribuant à une haute qualité architecturale, un grand confort et en restant dans un cadre financier défini.

La démarche «développement durable» se poursuit, dans le cadre du Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPAL), par l'application des outils et méthodes développés ces dernières années, plus particulièrement du «fil rouge» élaboré à l'intention des chefs de projet de tous les organes constructeurs de l'Etat. D'autres projets suivent la même voie; je veux citer le nouveau Musée cantonal des beaux-arts, la reconstruction d'un nouveau parlement sur le site de Perregaux, ainsi que le futur centre intercantonal de détention pour mineurs, entre autres.

Qu'est-ce que le développement durable apporte de nouveau dans la construction de bâtiments?

Il suffit de se reporter à la critique unanime du jury *Regards – Umsicht – Sguardi* qui a relevé que la réalisation du centre de Bursins s'intègre harmonieusement dans le paysage entre le lac Léman et les vignes de la Côte, que le projet global prend en compte tout le cycle de vie de l'ouvrage, de la déconstruction des anciens bâtiments, avec réutilisation des déchets, à la construction nouvelle en passant par les frais induits par son exploitation sur plusieurs décennies. Cette reconnaissance SIA salue un concept global exemplaire, plus particulièrement une économie importante des surfaces et des volumes à chaque étape du déroulement du projet. Les surfaces et volumes sont passés de 5000 m^2/46 300 m^3 exprimés par les utilisateurs à 3000 m^2/27 000 m^3, suite à une analyse critique des besoins par le service constructeur, puis à 2400 m^2/18 000 m^3, suite au travail du jury lors du choix du projet lauréat issu du concours d'architecture en 2002. Soit en définitive une économie de l'ordre de 52% en surface et une réduction de deux-tiers en volume.

A Bursins, la conception du centre, tant en plan qu'en coupe, est novatrice. Les différentes fonctions ne sont pas, comme d'habitude, réparties entre plusieurs bâtiments; il s'ensuit, comme on vient de le voir, une économie de moyens importante sans porter atteinte au fonctionnement du centre.

Le centre de Bursins le démontre bien, le développement durable n'est pas seulement économiser l'énergie, gérer les déchets et mettre en œuvre des matériaux sains. Il faut, comme le prévoit notre démarche, intégrer les contraintes environnementales et socio-économiques dès les premières esquisses, donc bien en amont du chantier.

Propos recueillis par Jacqueline Decurnex

Pour en savoir plus: • www.sia.ch • cahier spécial de la revue Tracés (février 2007) • exposition en juin 2007 au f'ar - forum d'architectures à Lausanne.

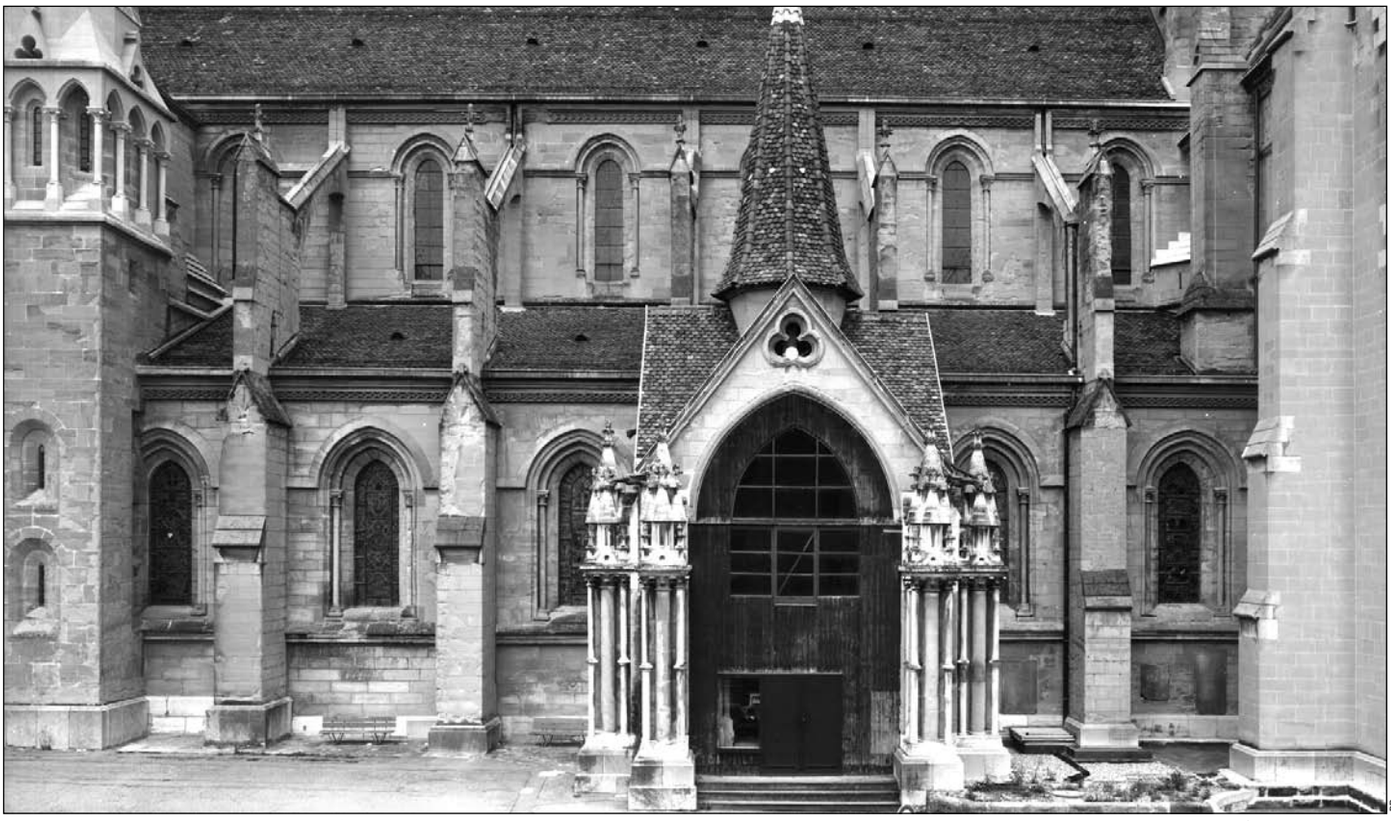

DR

Façade sud de la cathédrale de Lausanne. Vue du porche donnant accès au portail peint avant son réaménagement – parois vitrées, travaux de consolidation – qui s'achèvera fin juin 2007

Affres et joies de Notre-Dame de Lausanne

Depuis 800 ans, la cathédrale domine l'écrin en forme d'amande où bat le cœur de Lausanne. Et pourtant, que de transformations ont rythmé son existence. On a même voulu la raser! La faute à une molasse trop tendre qui dicte, implacable, le cycle des réparations qui la gardent debout.

La cathédrale en chiffres

35 ans: le nombre d'années nécessaires à sa contruction qui s'acheva en 1225.

1235: fin des travaux du porche accueillant le portail peint, soit l'entrée noble que traversaient les pélerins.

3: le nombre de ses trésors la rendant incomparable: ***la rose***, délicat vitrail qui a traversé les aléas du temps, intacte; ***les stalles*** en bois d'origine qui autrefois accueillaient les chanoines et dont il ne subiste que 12 «sièges», démontés et rangés dans l'attente d'une restauration, les autres ayant été dispersés; et ***le portail peint*** qui par l'exceptionnelle qualité de conservation de sa statuaire peinte demeure exemplaire en Europe.

224: les marches menant au beffroi.

400'000: les visiteurs qui la découvrent annuellement, ce qui en fait le monument gothique le plus visité de Suisse.

Pour en savoir plus: www.vd.ch, thème «Culture», titre «Patrimoine bâti».

«C'est comme de prendre un train en marche, puis un jour on saute à terre et on laisse son successeur reprendre le convoi». Bernard Verdon, architecte adjoint au Service immobilier, patrimoine et logistique s'est glissé, un jour de 1998, dans la longue, très longue histoire des travaux de Notre-Dame de Lausanne lorsqu'il est devenu président de la Commission technique de la cathédrale. Depuis, il la parcourt une à deux fois par semaine, au gré des nombreux chantiers d'entretien et de rénovation qui égrènent et ont égrené ses quelque 800 ans d'existence. «Elle me touche à chacune de mes visites, paysanne à l'extérieur, très élégante à l'intérieur».

Mais ce qui fascine par-dessus tout Bernard Verdon, architecte du XXIe siècle, «c'est l'ingéniosité des bâtisseurs du Moyen Âge qui avec seulement des pierres, du mortier, du bois, du verre et un peu de plomb ont construit un édifice aussi vaste que superbe. Aujourd'hui, pour bâtir ne serait-ce qu'une simple petite maison, 150 matériaux sont nécessaires». Grande et belle, la cathédrale l'est, mais fragile aussi. La faute à ses fameuses pierres, de la molasse de la région qui pour son malheur est la plus tendre qui soit. Plus tendre que celle de Berne ou de

A qui appartient-elle?

Aux croyants d'abords bien sûr! Plus concrètement, la cathédrale de Lausanne appartient au domaine public, donc au Canton qui, par l'intermédiaire du Département des infrastructures, en assure l'entretien.

A l'exception toutefois de sa voix, aussi puissante que double, qui elle appartient à la Ville de Lausanne: les cloches d'une part, sept, qui autrefois alertaient les habitants alentours d'un éventuel danger ou les informaient des heures de prière (matines, vêpres, complies,...). Et le guet d'autre part, Renato Häusler, salarié par la Ville qui chaque nuit, du haut du beffroi, égrène les heures de 22h à 2h d'un sonore «C'est le guet, il a sonné dix heures».

2008: une cathédrale vierge d'échafaudages

En levant les yeux sur la base nord de la tour du beffroi, on découvre une date gravée: 1893. Il y a 114 ans, s'achevaient les derniers travaux de rénovation de la tour du beffroi. Les larges fissures qui parcourent aujourd'hui son escalier à colimaçon ne laissent pas de doutes: le prochain chantier s'attaquera à elle et ce dès 2009. «La tour subit des torsions de force énormes du fait d'une part du beffroi dans lequel battent à la volée sept cloches en fonte, pesant entre une et cinq tonnes, et d'autre part du fait de mouvements du sous-sol», explique Bernard Verdon.

Comme le chantier de rénovation des arcs-boutants se terminera début 2008 et que celui du portail peint se débarassera de ses palissades en septembre prochain, Notre-Dame de Lausanne se dévoilera nue pendant une courte année. Alors, profitez-en pour la redécouvrir!

ANNIKA GIL

Sœur Marguerite accueille depuis 23 ans les pélerins faisant halte à la cathédrale sur le chemin de St-Jacques-de-Compostelle et leur délivre le tampon idoine. «Je n'ai pas vu de pélerins depuis deux mois mais en été ils arrivent en nombre, en solitaire ou en groupe».

Fribourg, ses voisines. Si tendre, que son cycle de vie, sous les assauts de la pluie, du vent ou du gel n'excède pas 75 ans !

Les purgatifs de la belle

Inlassablement, lors de purges printanières, ses murs sont auscultés, tapotés. Une fissure, un son creux et le tailleur de pierre enlève aussitôt la pierre ou le morceau qui menace de tomber. Ce sont ainsi des centaines de kilos de pierre qui sont régulièrement enlevés afin de garantir la sécurité des passants et des usagers en contrebas. Les parties les plus exposées à l'érosion telles les corniches, les clochetons ou les balustrades ajourées ont été et sont encore aujourd'hui progressivement remplacées par du grès de couleur semblable mais plus dur.

Immuable et changeante à la fois

Pour les Lausannois, la cathé est là, immuable. Et pourtant, elle n'a eu de cesse de changer, au fil des incendies, des travaux d'embellissement ou de transformation. Ainsi, sa tour lanterne a connu une dizaine de physionomies différentes tandis que, jusqu'au début du XVI^{e} siècle, la rue Cité-Devant la traversait de part en part pour permettre un accès direct et couvert à l'Esplanade. Des fragments de la voûte en sont encore visibles sur la façade nord, tout à côté de la tour du beffroi. Ce fut ensuite au tour du jubé de disparaître, puis du cloître, tandis que ne reste aujourd'hui des bâtiments conventuels que la salle capitulaire.

Les Lausannois ne peuvent imaginer leur ville sans elle, et pourtant l'administration bernoise a sérieusement songé à s'en débarrasser. A la raser. La faute encore et toujours à cette molasse vraiment trop molle qui engloutit des sommes vertigineuses en réparations diverses. La démolition fut toutefois jugée encore plus coûteuse et donc abandonnée!

Entre tradition et technologie

Si nos ancêtres n'ont pas eu peur de casser pour mieux transformer ou reconstruire, notre société, depuis la moitié du XIX^{e} siècle, se montre plus frileuse dans cet exercice surtout lorsqu'il a pour objet des monuments. Le poids de l'histoire et la volonté de comprendre notre destinée à travers l'activité humaine nous incitent à la prudence et à la conservation. En septembre prochain, la cathédrale arborera une nouvelle transformation qui choquera peut-être certains mais, Bernard Verdon le croit fermement, séduira finalement la majorité : le portail peint (*encadré ci-contre*) s'offrira au regard dans son écrin de verre alliant technologie, modernisme et respect des vieilles pierres.

Annika Gil

4 visites guidées gratuites *par jour ouvrable de juillet à septembre assurées par des membres du Mouvement des aînés (en 8 langues). Sinon sur demande: 021 316 71 61.* ***Concerts gratuits sur les grandes orgues*** *chaque vendredi soir, de juin à septembre. Le mensuel* ***Mémoire vive - Pages d'histoire lausannoise*** *consacre son numéro d'avril à l'histoire du portail peint de la cathédrale de Lausanne.*

Le vestibule du Paradis

Oyez, oyez bonnes gens! Les portes du Paradis s'ouvriront à nouveau avec l'arrivée de la belle saison! Jusqu'à la réforme, la cathédrale de Lausanne possèdait une vierge miraculeuse – V ierge Marie à laquelle l'édifice était dédié – que des foules de pélerins venaient prier. Afin d'accueillir favorablement ces pélerins et de les préparer aux mystères de la religion, un porche a été ajouté entre les arc-boutants de la façade sud en 1235. Les pélerins pénétraient dans la cathédrale par cette entrée noble, le portail peint. Une subtile déclivité du sol qui s'encaissait en son centre les invitait à s'arrêter. Et là, entourés par les statues des prophètes, des rois de l'Ancien testament, des saints et des anges, parés de couleurs vives, les croyants pouvaient s'imaginer franchir les portes du Paradis.

Si les couleurs qui recouvraient complètement les statues semblent aujourd'hui bien pâlotes, elles n'en demeurent pas moins d'une exceptionnelle qualité. Lorsque le porche a été construit, ses trois façades étaient complètement ajourées et la lumière naturelle éclairait la statuaire. Quelques années après déjà, les façades

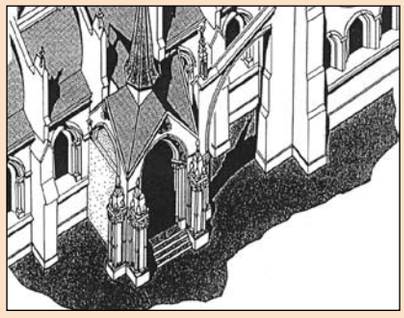

latérales ont été murées (**ci-dessus**) afin de consolider l'ouvrage qui menaçait de s'écrouler sous la force de poussées architectoniques. Plongée dans l'ombre, la polychromie n'en a été que mieux préservée d'un vieillissement accéléré.

Des travaux entrepris en 1880 ont redonné l'aspect originel au porche sans pour autant résoudre tous les problèmes techniques dont notamment la conservation de la statutaire, agressée par le climat et le soleil. Des problèmes techniques aujourd'hui enfin résolus: après plus de 30 ans de travaux, le chantier dit du portail peint s'achèvera en septembre prochain. Ajouré comme à sa naissance, le porche bénéficera toutefois de la protection discrète de paroies vitrées installées dans ses trois ouvertures. La lumière du jour éclairera le portail tandis «que de micro-parsoleils noyés dans le verre» empêcheront les rayons solaires de passer.

La cathédrale: leur dernière demeure

Gisants médiévaux, urnes néo-classiques, monuments élogieux ou simples dalles polies par l'usure, ils racontent l'ultime souhait de vivants: trouver le repos éternel dans la plus pieuse des maisons. Un ouvrage explore l'histoire méconnue du patrimoine funéraire de la cathédrale de Lausanne.

«Intérieur de la cathédrale de Lausanne. Tombeaux d'Othon de Grandson et de Lady Harriet Stratford-Canning», détail. Litographie de 1831 représentant un des sujets de gravure favoris au XIXe siècle.

Idéalement, « le corps doit être enterré là où l'âme se voit offrir les meilleures conditions de résurrection »*. Quel meilleur endroit que la cathédrale de Lausanne ? A deux pas du maître-autel si possible, afin de gagner le paradis encore plus certainement. Tel a été le raisonnement de centaines de chrétiens pendant presque mille ans, de l'érection des premières églises romanes à l'édifice actuel qui englobe leurs fondations en son sous-sol.

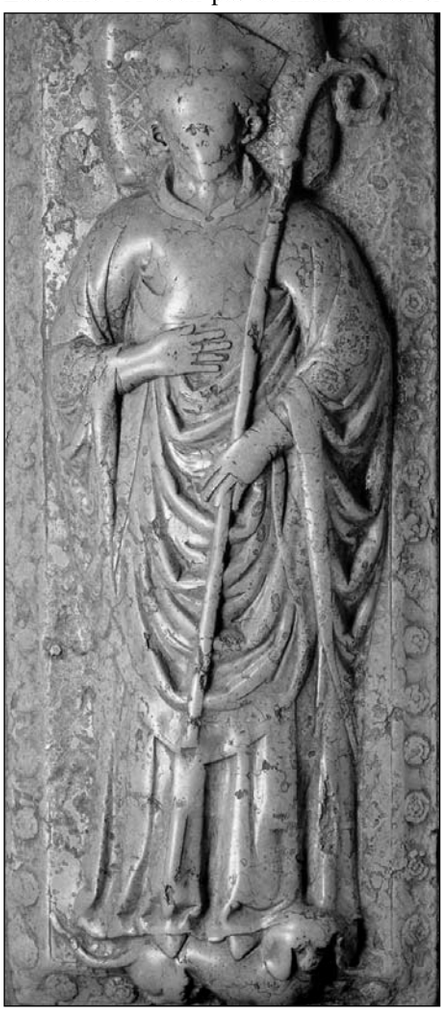

Le plus ancien des cinq gisants de la cathédrale de Lausanne (début XIIIe) représenterait l'évêque Roger de Vico Pisano.

Pouvoir, à l'instar d'Othon Ier de Grandson, mort presque centenaire en 1328, reposer en un élégant tombeau sis juste à côté du chœur liturgique relevait toutefois d'un privilège rare. La hiérarchie sociale des vivants s'appliquait aux morts. Évêques, baillis bernois, nobles ou notables, soit quelque 250 personnes gagnèrent le droit d'être ensevelies dans la cathédrale. A leur crédit? Avoir appartenu à l'élite politique, religieuse ou académique. La prérogative d'appartenir à une famille historiquement honorable, à l'instar des Crousaz ou des Goumoëns, pouvait pallier l'absence de mérite. Si un défunt n'était pas jugé suffisamment digne de reposer en la cathédrale, restaient le cloître sinon le cimetière attenant, ouvert lui à tous les paroissiens.

Les patientes du bon docteur

Si la réforme a aussitôt interrompu les inhumations dans le Grand Temple, comme il convient alors d'appeler la cathédrale, elles reprennent timidement dès la moitié du XVIIe siècle. Outre des notables locaux, la cathédrale accueille alors aussi des nobles étrangers, inopportunément passés de vie à trépas en terre vaudoise. Parmi eux, trois patientes, aussi titrées que jeunes, venues à Lausanne chercher la guérison auprès du bon docteur Tissot (*voir encadré*). En vain.

Finalement, la loi de 1804, «au nom des principes égalitaires» proclama l'abolition de cette pratique. Une dernière exception fut accordée, en regard des services rendus à la patrie par son mari, l'ambassadeur d'Angleterre en Suisse, à la jeune Harriet Canning, morte en couches en 1817.

Dense, bourré d'informations biographiques, largement annoté, *Destins de pierre* est un ouvrage scientifique qui a nécessité le travail d'une trentaine de personnes – universitaires, étudiants, archivistes – pendant cinq ans. Passionnant. *Annika Gil*

L'Hypocrate mondain

Ils venaient de toute l'Europe le consulter, les têtes couronnées du gotha le réclamaient à leur chevet. Mais lui demeura fidèle à Lausanne. Samuel-Auguste Tissot (1728-1797), médecin, titulaire de la chaire de médecine de l'Université de Lausanne dès 1766, a connu une notoriété que l'on peine à imaginer aujourd'hui.

Elégant et homme de conversation, il ne manque pas de charisme. Mais ce sont ses dizaines d'ouvrages de vulgarisation médicale qui vont lui apporter la renommée et lui gagner le surnom de « médecin de l'Europe malade »*. Homme des Lumières, il estime que seule l'éducation peut éradiquer les maux chroniques et les superstitions qui confinent les gens dans la maladie et la pauvreté. Pour ce faire, il rédige notamment *L'Avis au peuple sur la santé* (1761) qui deviendra un best-seller puisque réédité 47 fois et traduit en 15 langues. – *AG*

**«Destin de pierre. Le patrimoine funéraire de la cathédrale de Lausanne», sous la direction de Claire Huguenin, G. Cassina et D. Lüthi. Cahiers d'archéologie romande n°104, 304 pages. Commande: 021 316 34 30.*

Quand l'ordinateur vous lâche

«Impossible de sauvegarder vos données. Le serveur ne répond pas.» Ce type de message, ou d'autres parfois bien plus sibyllins, semble avoir le don de s'afficher sournoisement à l'écran au moment précis d'un travail urgent. Cette impression commune chez bien des utilisateurs de l'informatique a peut-être trouvé des occasions de se répandre dans certains services de l'État ces dernières semaines. Une succession de pannes a en effet interrompu des activités durant plusieurs heures. Ces péripéties à répétition seraient-elles le signe d'une fragilité fondamentale apparue dans le système informatique cantonal?

«Cette succession n'est que le fruit du hasard», répond Maurice Galland, responsable du pôle Service Delivery à la Direction des systèmes d'information (DSI). «C'est vrai que nous avons eu plusieurs pannes importantes. Toutes ne sont pas encore totalement élucidées, mais il est sûr qu'elles ne sont pas liées entre elles.»

DR - PHOTOMONTAGE BIC/DDB

Trois défaillances importantes en quelques jours

Parmi ces pannes, celle occasionnée il y a environ trois semaines par une carte électronique qui a «grillé» dans un serveur hébergeant des bases de données de production utilisées par de nombreux services de l'État. «Les composants des machines ont une durée de vie limitée. C'est un cas rare, pouvant se produire peut-être une fois par an, mais qui, suivant le serveur, peut avoir un impact très large et toucher un grand nombre de collaborateurs», indique Maurice Galland.

Le 12 février, c'est une application de l'Administration cantonale des impôts qui ne répondait plus, renvoyant ses utilisateurs au crayon à papier ou à d'autres tâches pendant plusieurs heures. En cause, un «bug» du système d'exploitation de la machine hébergeant ladite application. Maurice Galland ne chiffre pas la fréquence de cette panne; et pour cause: il n'en avait jamais vu de semblable auparavant. Par rapport au cas précédent, beaucoup moins de personnes ont été touchées. Cependant le travail d'un service portant sur des données sensibles s'en est trouvé perturbé durant plus d'une journée avec tout ce que cela peut représenter de dommageable. Toutefois, les pertes de données dues à des pannes matérielles ou d'un logiciel système sont etrêmement rares.

À quelques jours de là, une application administrative flanchait au Département de la santé et de l'action sociale avec des conséquences similaires bien que la cause en fut totalement différente.

L'analyse qui est faite de chaque panne permet de plancher sur des améliorations pour éviter qu'elle ne se reproduise. Pour la première des pannes évoquées, Bedag n'a pas seulement remplacé la carte incriminée mais en a profité pour la doubler par une autre carte capable de pendre le relais en cas de nouvelle défaillance. Finalement, les problèmes informatiques qui nous font perdre patience sont aussi sources de nombreuses améliorations. A cela s'joutent de nombreuses opérations préventives effectuées régulièrement pour limiter la survenance de pannes. «Mais il ne faut pas s'attendre pour autant à ce que le nombre de pannes diminue», tempère Maurice Galland. «L'extension du parc des machines, les mises à jour régulières et les tâches toujours plus complexes que l'on exige de l'informatique augmentent les risques et compense cet effet d'améliorations».

Au travers la DSI, le risque informatique est géré et fait l'objet de choix déterminés, dans un contexte de ressources financières plafonnées alors que les exigences de disponibilité ne cessent d'augmenter. Sur la base des indications fournies par les services, des niveaux de gravité sont définis. L'alarme rouge se déclenche notamment lorsque de nombreuses personnes sont touchées,qu'une tâche vitale de l'État est perturbée ou que des données sensibles sont concernées. Les contrats que négocie la DSI avec Bedag fixent des exigences en matière de disponibilité des machines. «Pour chaque niveau de gravité, Bedag doit assurer une moyenne élevée de résolution de cas dans un temps donné», explique Maurice Galland. Ainsi la presque totalité des «alarmes rouges» débouche sur des solutions en moins de 4 heures.

En attendant, l'utilisateur peut parfois sauvegarder son travail et le poursuivre en utilisant le disque dur de son ordinateur local. Mais dans tous les cas de panne, la DSI conseille à chacun de s'informer auprès du helpdesk. – *JC*

Les jours sans

Il y a des jours comme ça, où le lotus n'a pas grand-chose de zen et où des mots comme «antilope» ou «safari» n'évoquent qu'assez peu le crépuscule sur la savane africaine. Des jours où ce mot de passe si bien trouvé, si familier, si mnémonique est définitivement rejeté, et où les propositions pour le remplacer ne sont jamais assez compliquées. Il y a de ces matins où le PC met un temps suspect à se réveiller. Et voici que le placard criard «OSIC» s'impose au milieu de l'écran et commande, péremptoire, de rebooter. Il y a finalement des matins où le coup de fil de type Allô Helpdesk bobo s'impose. Et là, tout devient limpide, quand on apprend que le changement des crédentials n'a pas encore été mappé, car la database n'est pas renseignée en temps réel. Merci.

Il y a hélas des jours où les problèmes ne se solutionnent pas si facilement. Quand le serveur tombe et qu'il faut du temps pour le remonter; quand la réplication bégaie, ou que le silo est bouché. Des jours où la patience est de mise, quand l'on sait qu'il faudra escalader le cas au fournisseur du soft. Non, les jours où le Helpdesk propose de prendre la main sur votre poste ne sont pas ceux où vous prendrez le plus votre pied. Pourvu que la machine à café tienne bon! *LC*

Cuisine, économat et uniforme, le Service économise en innovant

Le Service pénitentiaire a pris les mesures DEFI à bras-le-corps et réussi son pari en dégageant des centaines de milliers de francs d'économie depuis 2005.

Le Service pénitentiaire (SPEN), et plus particulièrement Urs Hausammann, responsable logistique du service, a fait sienne la devise «faire mieux avec moins.» Un travail de fourmi qui a nécessité la pugnacité du précité et un énorme effort collectif de la part de tous les collaborateurs puisque les mesures d'économie ont touché tous les secteurs du SPEN.

Uniforme simplifié et moins cher

Le premier d'entre eux et peut-être le plus délicat: l'uniforme. Un groupe de travail est créé en 2004 avec pour objectif de repenser un uniforme plus pratique, plus moderne et moins coûteux à la fois. En juillet 2006, 300 collaborateurs du SPEN étrennaient leur nouvel habit de travail. Rapide. Et efficace. Songez plutôt: le budget annuel alloué à l'uniforme n'a pas été dépassé alors qu'il a servi à rééquiper de pied en cap tout le personnel de surveillance. Et selon Urs Hausammann, «des économies non-négligeables pourront être réalisées dès 2007 puisque la maintenance de ce nouvel uniforme est nettement moins coûteuse».

Pour parvenir à ce résultat, le groupe de travail a d'abord consulté et entendu les demandes des uns et des autres. Le nombre de pièces de *la tenue B,* soit l'uniforme porté la majorité du temps, a été ramené à cinq – un pantalon, un polo d'hiver et un d'été, une veste polaire aux manches amovibles et un anorak (**photos ci-contre**) – contre les 12 de l'ancien uniforme. Nombre de pièces n'étaient pas ou très peu utilisées à l'instar des deux chapeaux ou peu pratiques à l'entretien telles les chemises. Lesdites chemises ont été conservées pour former *la tenue A* ainsi que la cravate auxquelles a été rajouté un nouveau pantalon. Cette tenue de sortie étant peu portée, les pièces ne devront pas être renouvelées avant plusieurs années.

Fournisseurs suisses et européens

Un appel d'offres a ensuite été lancé et deux fournisseurs choisis contre une vingtaine de autrefois. «Nos fournisseurs, établis en Suisse romande, travaillent avec la Tchéquie et nous garantissent des prix très compétitifs ainsi qu'une qualité excellente», précise Urs Hausammann. Comme quoi, les mesures *DEFI* ne riment pas seulement avec économies mais aussi avec ingéniosité et investissements. Sans oublier la satisfaction de voir les projets aboutir, et ça «ça motive». – *AG*

DEFI, c'est aussi investir grâce aux économies dégagées

L'atelier d'imprimerie des établissements pénitentiaires de la Plaine de l'Orbe occupe d'une part les détenus et assure d'autre part, notamment, l'impression des cahiers des écoles vaudoises. Faute de disposer d'une presse suffisamment performante, les petits cahiers devaient être imprimés en deux passages, d'où une perte de temps, tandis que les grands cahiers devaient l'être par une entreprise privée. Soit une dépense annuelle de 85'000 francs.

Une réalité qui relève du passé depuis moins d'un mois. Grâce aux économies dégagés par le Service pénitentiaire, une nouvelle machine offset, d'occasion et dénichée à Milan, a remplacé l'ancienne. Qui elle a déjà été revendue. «Elle nous a coûté 300'000 francs – achat, démontage, transport et remontage compris, ce qui n'était pas une mince affaire vu qu'elle est aussi volumineuse que lourde avec ses 18 tonnes – mais comme elle est beaucoup plus rapide et peut imprimer des grands formats, elle sera rentabilisée en deux ans», prédit Urs Hausammann.

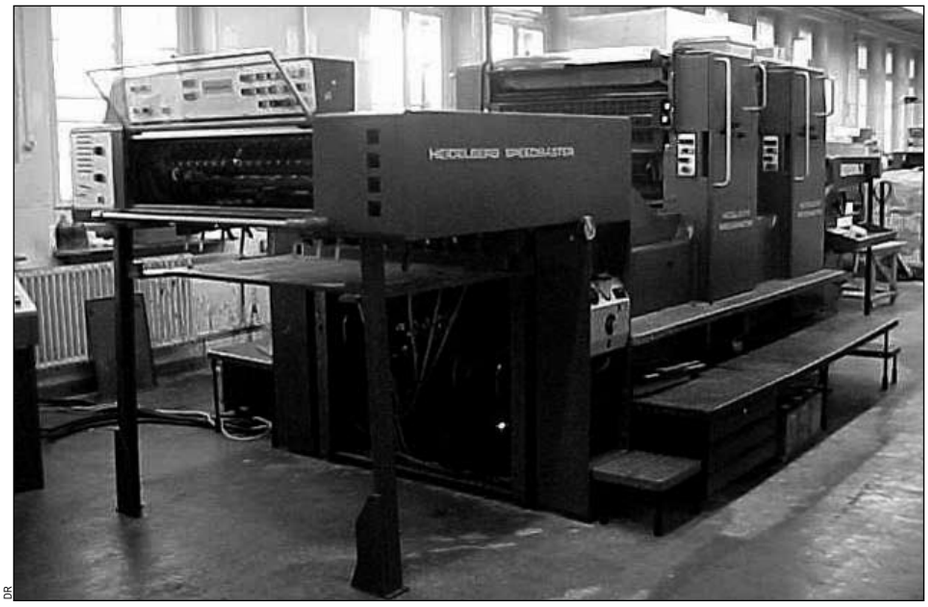

DR

La nouvelle machine offset permettra à l'atelier d'imprimerie des établissement de la Plaine de l'Orbe d'élargir son offre. Et d'assurer aux détenus une formation plus en phase avec leur réinsertion professionnelle ainsi que l'encourage le nouveau code pénal.

pénitentiaire

Hausamann qui connaît très bien la réalité du travail du Service pénitentiaire: avant de rejoindre l'État-major, il a collaboré pendant plus de vingt ans aux établissements de la Plaine de l'Orbe et de La Tuilière.

Le Valais intéressé

Pour ce dernier, pas de doute, des économies encore plus substantielles pourraient être réalisées «si nous pouvions augmenter le volume des commandes». Dans cette optique, il a approché les autres cantons romands – qui comptent quelque 12 établissements pénitentiaires – mais pour l'instant seule la Direction des prisons du canton du Valais est intéressée et devrait adopter cette année le même uniforme, différencié seulement par un écusson.

D'autre part, afin de mieux contrôler les commandes et mieux cerner la pertinence des besoins, l'économat des uniformes a été centralisé à Orbe alors que chacun des quatre établissements pénitentiaires vaudois en possédait un auparavant.

800'000.- économisés en cuisine

Les cuisines des prisons constituent un deuxième secteur du SPEN qui a réformé sa manière de faire avec des résultats spectaculaires: 500'000 francs soit 15 % d'économie sur le budget 2005 et 300'000 francs en 2006 malgré une hausse de la population carcérale. En bref: le budget moyen alloué aux repas des détenus est passée de 11 à 9 francs journaliers. La recette? Centraliser les commandes auprès d'un groupe de grossistes préalablement sélectionnés sur appel d'offres. Les chefs de cuisine se sont réunis afin de déterminer une liste standard de produits, dont le critère qualité s'est révélé aussi important que le coût, puis des contrats ont été passés avec chacun des fournisseurs.

«Les cuisiniers demeurent libres de composer leurs menus. Seule contrainte: ils doivent choisirent leurs produits sur une liste tenue à jour sur un site internet», explique Urs Hausamann. Corollaire incontournable de cette démarche: une surveillance rigoureuse sur les prix pratiqués par les fournisseurs doit être maintenue et, le cas échéant, des contrats ne sont pas reconduits aux profits d'autres fournisseurs plus compétitifs.

La chasse aux économies se poursuit en 2007 avec l'introduction d'un nouveau logiciel qui permettra aux chefs cuisiniers, après avoir suivi une formation ad hoc, de mieux gérer les commandes et la gestion des stocks.

Un poste économisé à l'épicerie

Enfin, un projet pilote a été développé au sein du magasin des détenus des établissements de la Plaine de l'Orbe. Avec leur pécule, gagné en travaillant dans divers ateliers, les détenus peuvent acheter des articles d'épicerie et de toilette. Jusqu'à octobre 2006, la prise des commandes, les achats dans divers magasins de la région, la distribution puis l'encaissement était effecuté par le personnel surveillant. Aujourd'hui, un grand fournisseur on-line propose une liste de 300 produits, enregistre les commandes, les prépare et les livre. Résultat: le poste d'un des responsables de l'épicerie a pu être affecté à d'autres besoins. *Annika Gil*

PRÉVENTION

Conseils et tests médicaux grâce au bus des Ligues de la santé

Chaque année en Suisse, 35 000 personnes sont victimes d'infarctus du myocarde et plus de 10 000 d'une attaque cérébrale. Ces maladies constituent la première cause de mortalité en Suisse puisque responsables de 40 % des décès.

Bilan médical pour 30 frs

Tabagisme, alimentation déséquilibrée, surpoids ou sédentarité forment les principaux facteurs de risque qui peuvent conduire à des maladies cardiovasculaires. Autant de facteurs dont l'incidence peut être réduite en changeant ses habitudes de vie. Afin de conseiller les personnes désireuses d'en savoir plus sur leur santé et sur les risques encourus, un bus équipé du matériel nécessaire sillonnera le canton pendant toute l'année. Le personnel médical à bord établira un bilan lors d'une visite qui dure environ 30 minutes et coûte 30 francs.

Prochaines dates : **Renens,** 5 au 8 mars; **Cully**, 12 au 15 mars; **Aigle,** 19 au 22 mars; **Lausanne-Chailly,** 26 au 29 mars; **Orbe,** 2 au 3 avril.

Bilan de santé auprès du bus «Bilan&Conseils Santé»: inscription auprès des Ligues de la santé au 021 623 37 45. Liste complète des dates et lieux de passage du bus: www.ligues-delasante.ch/bcs.html.

DR

Cofinancé par le Canton de Vaud et la Ligue vaudoise contre les maladies cardiovasculaires, le bus orange «Bilan&Conseil Santé» sillonnne le canton pendant toute l'année 2007 comme il l'avait fait en 2006. Quelque 1600 personnes y avaient alors effectué un dépistage des facteurs de risque.

A vendre: clubs de golf (10 fers et 4 bois) avec sac et chariot. Prix: frs 350.-. Tél.: 021 921 59 91.

A vendre: baby-foot pour enfants, de marque Smoby, excellent état. Prix: fr. 90.-. Tél.: 021/791 27 04 (le soir).

A vendre: beau mobilier: table de salle à manger, bois massif, copie Henri II, diamètre 145cm, 2 rallonges de 50cm + 6 chaises + nappages (frs 1'000.-); belle table de salon en bois Roche-Bobois 1m x 1m (frs 600.-); lit-armoire, 1 place, bonne qualité (frs 600.-); fauteuil-lit, tissu design (frs 300.-). Prix à discuter. Tél.: 079 232 15 70.

A vendre: chaussures de ski marque Lowa, grises, modèle SC400, taille 26/26.5 (env. pointure 39), portées 3 fois, prix neuf: fr.400.-, à vendre: fr. 100.-. Tél.: 079 210 67 23.

A vendre: vélo homme 28''modèle ville, Swiss Olympic, en très bon état, chambre à air à changer, 6 vitesses. Prix: frs 100.-, à discuter. Tél.: 021 922 12 02.

A vendre: Scooter Honda, 125, Pantheon, année 2002, 8'000 km. Prix à discuter. Tél. 079 796 16 67.

A vendre: caravane avec cabanon, 5-6 places, fixe à l'année, camping de Morgins/VS, bel emplacement. Fr. 17'000.-, à discuter. Tél.: 021/625'13'45 - 079/293'77'69.

A vendre: Subaru Impreza WRX 2.0T 4x4, couleur gris métal, 12.2000, 110000 km,1994cm3,(ABS),kW/ch160/218, Boîte à vit :m5,4 jantes alu 17J hiver + 4 jantes alu17J été, climatisation, traction intégrale permanente, rétroviseurs extérieurs droite et gauche à dégivrage et à réglage électrique, toit ouvrant coulissant et relevable vitré électrique, phares antibrouillard réglage de la portée de l'éclairage de l'intérieur, verrouillage central avec télécommande, dispositif pour siège enfant ISOFIX, volant et levier de vitesse en cuir, airbag conducteur et passager, airbags latéraux pour conducteur et passager, vitres électriques AV et AR, radio/cassette avec CD. prix: frs 18'700.-, à discuter. Tél.: 079/212 01 52.

A vendre: Mazda F323 1.5 16V, 2001, 64'000 km, vert métal foncé, expertisée 2006, 1ère main, ABS, airbags, climatisation, VE - VC, jantes alu, jantes hiver, soignée. Prix: frs 9'900.-. Tél.: 079 566 53 85.

A vendre: WV Polo 1,4, 2003, 5 portes, jantes alu 15'', pneus été, jantes tôle pneus hiver, non-accidentée, excellent état. Prix: frs 11'200.-. Tél.: 079 654 18 45 ou 021 887 74 77.

A Louer: appartement 4,5 p., Echallens, ch. des Caves 1, 1er étage (duplex), 120m^2, cheminée, 2 salles de bains, balcon, cuisine agencée, galetas, bûcher. Libre de suite. Loyer: frs 1'744.- + charges avec place de parc. Tél.: 079/372 34 48.

A louer: urgent 5 1/2 pièces, au 15 fèv. ou à convenir, 7min sortie Yverdon ouest, joli attique, cheminée, terrasse, garage, place ext., cave. Loyer: 1600.- + 200.- de charges. Tél.: 079 239 77 84, si combox laisser un message.

A louer: pour le 1.4.07 à Lausanne, au bas de la Borde, 2 pièces + hall, loyer frs 950.– charges comprises. Tél.: 076/ 324 33 22

A louer: au-dessus de Vevey, train et autoroute à proximité, pour professeur(s) ou étudiant(e)s dans villa, chambre(s) ou appartement entier, avec cuisine et jardin à disposition, juillet–août, à convenir. Mail: Bruno.Ackemann@unil.ch.

A louer: à Champagne magnifique triplex de 5,5 pièces, 167 m^2, 2300.- (ch. compr.), dès le 1er mai, entièrement neuf, lumineux, grand séjour avec poêle, terrasse et jardin, dégagement, 2 places de parc, cave, bûcher, proche vignes. 024 436 17 34 ou 078 842 30 87.

A louer: date à convenir, Belmont s/Lausanne (2 min entrée autoroute), bel appartement de 3.5 pièces, 96m2, dernier étage, cuisine agencée, 2 salles d'eau dont une équipée d'une machine à laver et séchoir, parquet, chauffage au sol, petite terrasse avec vue sur le lac, endroit calme, à proximité bus, écoles, commerces. 2 places de parc dans garage souterrain. Loyer: frs 2020.- tout compris. Infos au 078/606 72 55, dès 18h

A louer: à Roche, appartement de 4,5 pièces, 110m^2,+ cave carnotzet de 35m^2, au 1er étage d'un petit immeuble de 4 appartements. Cuisine agencée. 2 WC, baignoire ronde, une douche. Quartier tranquille. Vue magnifique sur les Dents du Midi. Loyer mensuel 1'550.-, charges comprises. Libre 1er juin 2007. Tél.: 021 960 15 16 le soir ou 079 337 55 69.

Cherche à louer: place de parc (couverte ou non) quartier du chemin du Levant- Avenue du Léman, Lausanne. Tél.: 079 447 38 41.

Cherche à louer: médecin cherche une chambre à louer dans la région de Payerne dés le 1er octobre 2007. Loyer max 250.- charges comprises. Tél.: 079/290 32 63.

Cherche à louer: à Lausanne, quartier Chailly-La Sallaz, un appartement de 3-3,5 pièces avec balcon. Loyer max: frs 1300.-, charges comprises. Tél.: 076 386 59 10.

A vendre: villa aux Replans (Ste-Croix), 4 chambres, 2 cuisines, 2 salles d'eau, salle à manger avec cheminée, salon, terrain de 800m^2, proche piste de ski et piscine. Prix: frs 510'000.-. Tél.: 024 454 10 89 (dès 19h).

A vendre: appartement à La Tour-de-Peilz, proche commodités, 4½ pces dans PPE, 110m^2, rez, 3 chambres à coucher, 2 salles d'eau, terrasse env. 45 m2 clôturée, place parc intér., grand terrain, ensoleillé, calme, libre: 1/9/2007. Prix: Fr. 640'000.- Tél.: 078 615 66 39 (le soir).

A vendre: appartement de 197 m2 au centre de Montreux, 7pièces1/2, totalement rénové, vue sur le lac, 2 salles de bains, à 100m du lac, directement du propriétaire. Prix pour décision rapide. Tél.: 021 922 12 02 (heures de bureau).

A vendre: villa individuelle à Yverdon, 51/2 pces, vue sur le lac, quartier résidentiel, 3 salles d'eau. Terrain 1147 m2. Tél.: 024/425 41 81.

Vacances: relâches, chalet à louer à Nendaz/4-Vallées, 8 personnes, tout confort, libre tout février. Loyer: frs 1'500 par semaine tout compris. serge.boada@heig-vd.ch; 079/210 59 66 (SMS); 024/425 48 83.

Vacances: cherche à louer pour long week-end: grande maison à Ibiza pour fin août début septembre 2007. Tél.: 078/687.88.41.

Vacances: Verbier, à louer appartement de 2 pièces, situé à 50 mètres des bus + télécabine. Tél.: 079 279 06 87.

Vacances: à louer à Anzère (valais), joli studio (semaine, mois ou saison), idéal pour 2 personnes. Place du Village, balcon plein

Rendez-vous

Chœur Hémiole en concert

Membra Jesu Nostri, D. Buxtehude et Via Crucis, F. Liszt par l'Ensemble vocal Hémiole sous la direction de John Duxbury. Avec Natacha Ducret, soprano; Jean-Michel Fumas, alto; Raphaël Favre, ténor et Bruno Galati, basse. Dimanche 18 mars à 18h, Eglise St-Laurent à Lausanne. Entrée: 30.-, tarif réduit et membre-ami: 20.-.

Réservations 021/616 58 76 ou hemiole@freesurf.ch

Cyberadministration

La première conférence «5 à7» de l'année, proposée par le Centre d'éducation permanente (CEP) en collaboration avec la Ville de Lausanne, aura pour thème: ***La cyberadministration et vous***, le 22 mars, de 17h15 à 19h15, à la salle des fêtes du casino de Montbenon.

Quels sont les enjeux de la cyberadministration en 2007? Et les conséquences de sa mise en œuvre tant dans l'activité professionnelle que dans la vie quotidienne?

Experts et chefs de projets présenteront un état général de la question et des développements en cours au Canton et à la Ville. Ouvert à tout le personnel technique et administratif de l'Etat de Vaud et de la Ville de Lausanne.

Inscription sur le site www.cep.vd.ch et dépôt de questions en utilisant la rubrique «commentaires» du bulletin d'inscription.

Petites annonces

Les petites annonces publiées dans «La Gazette» et sur Intranet www.vd.ch sont gratuites pour tous les collaborateurs de l'Etat de Vaud. Il suffit de faire parvenir un texte au secrétariat de «La Gazette», par fax, e-mail ou courrier aux coordonnées indiquées au bas de la page 2.

Julien Niquille, la fièvre de l'arbitrage

Se faire insulter, rabrouer, il connaît. Mais ce ne sont finalement que des accrocs dans une glissante passion qu'est pour Julien Niquille l'arbitrage de matchs de hockey sur glace. Responsable de la planification des projets de transport public au Service de la mobilité, ce jeune homme de 28 ans vit sa fièvre du samedi soir non pas sur les pistes de danse mais sur les patinoires. La glace, il la survole deux ou trois fois par semaine – surtout les vendredis et samedis soirs – au gré des arbitrages qu'il orchestre un peu partout à travers la Suisse romande et parfois à Berne, Zurich ou même Arosa.

«J'ai déposé mon équipement de joueur il y a trois ans car finalement, j'ai plus de plaisir à arbitrer qu'à jouer et, objectivement, je suis meilleur arbitre que défenseur». «Le pire de tous», «le roi des coups tordus invisibles de l'arbitre», «celui qui contestait les décisions», bref, Julien Niquille n'est pas tendre avec le garçon puis l'adolescent qu'il a été, hockeyeur depuis l'âge de neuf ans au sein du Mouvement Juniors du Hockey club de Lausanne puis de la 2e équipe du Star Lausanne. Peut-être faut-il avoir été un patineur hâbleur et rebelle pour faire un excellent arbitre ? Car, à lui, on ne la lui fait pas! il connaît presque toutes les astuces, tous les arguments de mauvaise comme de bonne foi, tous les mouvements d'humeur qui font crisser la glace et brandir les cannes.

DR

Sur les patins depuis l'âge de 9 ans et arbitre de hockey depuis celui de 17 ans, Julien Niquille (à droite) a patiemment fait ses preuves dans l'art de l'arbitrage, des ligues inférieures à la première ligue pour officier aujourd'hui quelques fois en ligue B.

Un jour, comme à son habitude, il critique une décision de l'homme en noir. «Je connaissais déjà bien le règlement et selon moi il s'était trompé», se souvient Julien Niquille. Surprise! Au lieu de lui notifier une pénalité de méconduite (10 minutes sur le banc), l'arbitre lui jette un «si tu continues, je t'inscris au cours d'arbitre». Piqué au vif et curieux, le jeune homme le prend au mot et découvre l'envers des matchs de hockey. Son premier arbitrage lui révèle l'étendue de sa méconnaissance et du défi à relever : «J'étais toujours mal placé, en train de gêner les patineurs, incapable d'apprécier correctement une situation». Heureusement, sa première année de rodage a pour cadre la 4e ligue et il bénéficie de l'appui d'arbitres expérimentés. Aujourd'hui, après 10 ans de pratique, il a été nommé *runner:* depuis le début de la saison, il arbitre quelques matchs de ligue B, ligue dans laquelle il doit faire ses preuves, montrer de quoi il est capable afin de convaincre. S'il y réussit, il pourra alors enfin accéder à la ligue nationale.

Julien Niquille se pique au jeu de l'arbitrage au point d'assumer depuis trois ans la charge de responsable de la formation des arbitres de Suisse romande. Car s'ils sont aujourd'hui quelque 200 arbitres de hockey sur glace en Suisse romande, leur nombre demeure toutefois insuffisant au regard des dizaines de matchs hebdomadaires, gagnés ou perdus, par la centaine d'équipes romandes réparties dans 7 ligues (LNA, B, 1ère à 4e ligues + équipes féminines). Les qualités d'un bon arbitre : «posséder une autorité naturelle mais ne pas faire preuve d'une autorité abusive, être respecteux comme être capable d'imposer une décision». Une école de vie ! – *AG*

PETITES ANNONCES

sud, tranquillité, magnifique vue sur les Alpes, proche de toutes commodités, de fr. 350.- à fr. 650.- p/sem. (selon saison). Tél.: privé 021 646 2990 (soir). Natel: 079 616 80 54.

Vacances: Andalousie, bord de mer, golf. Du 6 au 13 octobre 2007 (vacances scolaires) à louer près de Malaga (Espagne) dans résidence 4* appartement 2 pièces tout confort (2-4 pers.) à 500m. de la mer, avec piscines, fitness, tennis, golf à proximité. Possibilité d'une 2ème semaine. Accueil chaleureux, prix avantageux! Tél.: 021/808 67 37 (le soir).

Vacances: à louer à Seillans, Var, 45 mins. de Cannes, charmant mas ancien avec piscine chauffée, 3 chambres, 2 salles de bains. Location: fr.800 à 1300.- (semaine/selon période). Tél.: 079 214 11 39.

Vacances: Toscane – Italie à 460 km. de Martigny, à 10 km. de Viareggio mer avec des kilomètres de sable fin, à 15km. de Pisa et Lucca, à 70km. de Florence, dans les oliviers, à louer très joli appartement de vacances, calme, à 5 min. à pied du centre de Quisea, 2 chambres à coucher, cuisine, coin à manger, bain, superbe terrasse pavée. Dès fr. 300,– la semaine. Tél. 026/665 11 69.

Divers (cours de langue): jeune universitaire (+ en cours de formation FLE) donne cours d'arabe et cours de français tous niveaux (pour adultes). Région Yverdon/Lausanne/Morges. Envie de rafraîchir/parfaire vos connaissances ou motivé/e à apprendre? Contactez-moi au 024 534 11 49 ou 079 590 24 43 (Rania).

Divers (architecte): je cherche étudiant(e)-architecte pour me conseiller et aider à réaliser un projet de rénovation d'une maison. Tel : 078 724 71 37.

Divers (volley): vous aimez le volley? Alors venez nous rejoindre chaque jeudi à la salle de gym du Collège de Pierrefleur dès 18h30 jusqu'à 20h. Nous sommes une chouette équipe mixte de tous les âges (avec plus de jeunes que de moins jeunes) qui jouons pour se détendre et s'amuser. Je suis à votre disposition au 079/236 00 10, Pascal Persechini.

Solution du n°182

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	E	L	E	C	T	R	O	N	S
2	S	E	C	O	U	E	R	A	S
3	S	U	C	R	E	S	■	V	■
4	E	T	E	R	N	E	L	L	E
5	R	H	■	E	T	A	L	E	R
6	T	A	L	C	■	U	■	S	I
7	E	R	■	T	A	X	E	■	G
8	S	D	F	■	R	■	M	I	E
9	■	■	A	P	A	I	S	E	R

Emporté par le déluge

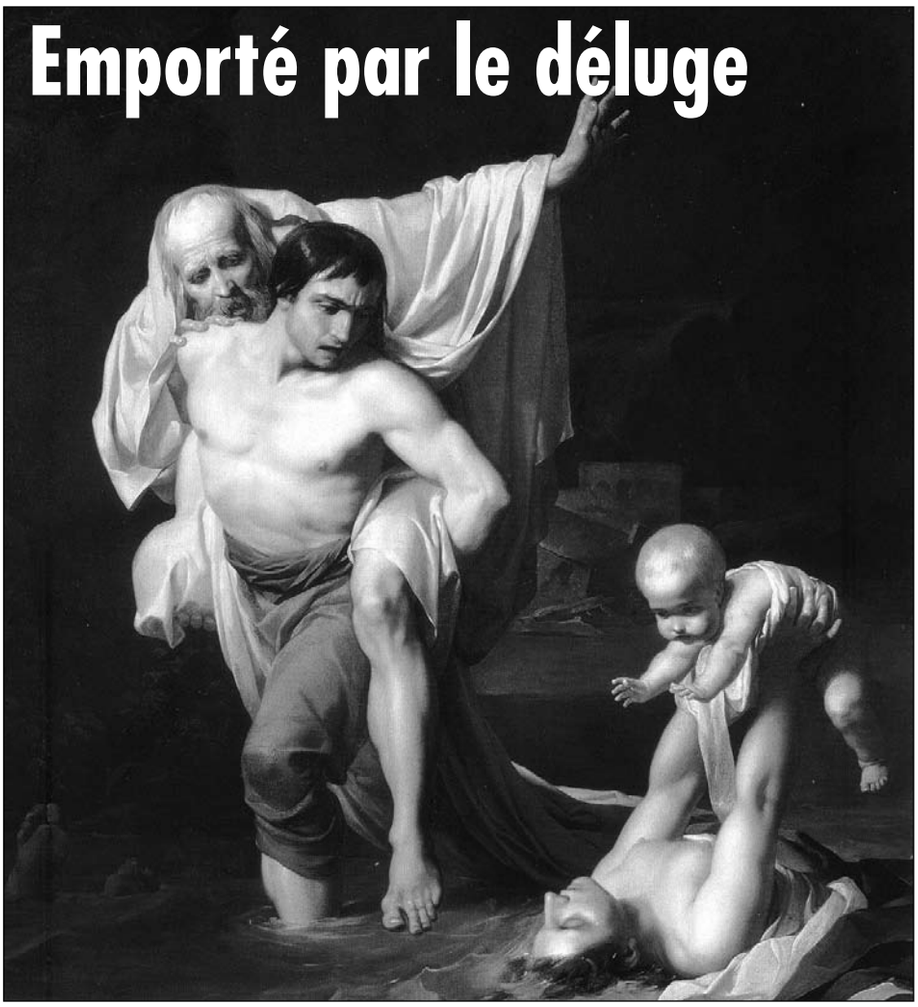

« Le Déluge », 1789, par Jean-Baptiste Regnault. Détail, Musée du Louvre. Ou lorsque l'artiste s'interroge sur le calvaire vécu par les innocents engloutis par le déluge et non plus sur son aspect biblique ou moral.

Le déluge c'est bien sûr le mythe fondateur d'un monde nouveau, chrétien, épuré. Mais c'est aussi l'expression de toutes nos peurs que la superbe exposition lausannoise explore.

Le déluge. Un engloutissement, une table rase aussi drastique qu'inconcevable, un mythe fondateur – il y avait l'avant et puis l'après, donc nous – raconté dans la plupart des textes des civilisations antiques et précolombiennes. Avec des variantes, des héros différents. Y a-t-il eu un seul déluge universel ou plusieurs déluges dispersés dans le temps et autour du globe? Les scientifiques en sont encore réduits à formuler des hypothèses mais les récentes catastrophes climatiques telles l'ouragan Katrina qui a ravagé la Nouvelle-Orléans ou le tsunami qui a dévasté les côtes de l'Asie, donnent à penser qu'une succession de déluges a dû semer, il y a quelque 10'000 ans, la désolation un peu partout dans le monde. Et marquer durablement les esprits.

La nouvelle exposition du Musée cantonal des Beaux-Arts plonge le visiteur dans des amas de corps torturés, échoués dans des paysages de fin du monde. Mais lui montre aussi, l'arche de Noé, voguant sur une mer apaisée, lumineuse à l'image d'une chrétienté purifiée et pleine d'espérances. Si les artistes du Moyen-Âge expliquent le déluge par la nécessité de purger les hommes du mal, leurs successeurs s'interrogent sur son injuste cruauté, sur sa pertience. – *AG*

«Visions du déluge», une exposition organisée par la Réunion des Musées Nationaux, Paris, le Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne et le Musée Magnin, Dijon. ***Projections:*** *samedi 28 et dimanche 29 avril, «Le spectacle de l'Apocalypse: vision cénématographique de la catastrophe», de Laurent Guido, dans la cage de l'escalier centale du Palais de Rumine.* ***Visites guidées:*** *jeudi 8 mars, à 18h30, 15 mars, à 18h30, 5 avril et 19 avril, à 18h30.* ***Rencontre autour d'une œuvre:*** *dimanche 18 mars, 1er avril et 29 avril, à 14h, 15h et 16h.* ***Ateliers pour enfants:*** *jeudi 5, vendredi 13 et samedi 14 avril, de 10h à 12h (7-10 ans) et de 14h à 17h (11-14 ans); 10 francs, sur inscription: 021 316 34 45. Jusqu'au 29 avril.*

Expositions

Archives cantonales vaudoises, Chavannes-près-Renens. *Quand l'héraldique prend ses quartiers.* Jusqu'au 6 janvier.

Bibliothèque cantonal et universitaire, Dorigny. *Deux archéologues en Syrie.* Grâce à des photos, des carnets, des plans ou des notes manuscrites, le quotidien de deux chantiers de fouilles conduits entre 1954 et 1966 par Paul Collart et Maurice Dunand se dévoile. Du 12 mars au 24 avril.

Cabinet cantonal des estampes, Vevey. *Temps forts de la collection William Cuendet & Atelier de St-Prex.* Les maîtres anciens de la gravure – Dürer, Rambrendt, Canaletto – côtoient les contemporains, Sarto, Voïta ou Tal Coat. Jusqu'au 28 mai.

Ecole d'arts appliqués, Centre d'enseignement professionnel, Vevey. *Et On créa l'argent...* Projet réalisé dans le cadre d'une formation interdisciplinaire des classes de maturité professionnelles. Une exposition qui s'interroge et interroge le public sur le sens complexe que possède l'argent dans notre société, dans l'intimité de notre vie et même au sein de l'Ecole d'arts appliqués de Vevey. Ainsi seront dévoilés les salaires des uns et autres. Surprise, surprise. Lundi-vendredi: 8h à 20h. Jusqu'au 22 mars.

Espace Arlaud, Lausanne. *Accrochage [Vaud 2007].* Le Musée cantonal des Beaux-Arts présente la 5e édition de l'exposition annuelle consacrée à la scène artistique vaudoise contemporaine dont la lauréate 2007 est la vidéaste Anne-Julie Raccoursier. Dessins, sculptures et collages du lauréat 2006, David Hominal. ***Visites guidées:*** jeudi 8 mars, à 18h30. Mardi-vendredi: 12h-18h, samedi-dim.: 11h-17h. Jusqu'au 11 mars.

Musée de l'Élysée, Lausanne. *Tous photographes!* La mutation de la photographie amateur à l'ère numérique. Hier encore, rares étaient ceux qui avaient un appareil-photo à portée de main. Aujourd'hui, téléphones mobiles et appareils numériques permettent à chacun de photographier son quotidien ou de témoigner d'un événement. L'exposition est évolutive et interactive – chacun peut y participer en chargeant son image sur **www.tousphotographes.ch** afin qu'elle soit diffusée dans le cadre de l'exposition. Jusqu'au 20 mai.

©KEYSTONE

Fidèles du pape Jean-Paul II